



**HST 500 - Relations internationales canadiennes 19^e - 20^e siècles
Automne 2023**

Professeur : Maurice Demers

Bureau : E5-1135

Téléphone : 819 821-8000 poste 65663

Courriel : Maurice.Demers@USherbrooke.ca

Disponibilité : jeudi de 9h à 11h30 ou sur rendez-vous sur Teams

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Saisir l'importance des relations internationales sur l'évolution nationale et comprendre le processus qui a amené le Canada à passer du giron de la Grande-Bretagne à celui des États-Unis.

CONTENU

Les colonies de l'Amérique du Nord britannique et l'Empire. La confédération et le statut du Dominion. La marche vers l'autonomie : le traité de Washington, la guerre au Soudan, la frontière de l'Alaska, la guerre des Boers, les traités commerciaux de l'immigration, la loi de la marine, le Statut de Westminster. L'intégration continentale; l'échec de la Ligue des nations, la Deuxième Guerre mondiale, l'ONU, la guerre froide, l'OTAN, la guerre de Corée, le Vietnam, Pearson et Suez, le Commonwealth, le Québec et la Francophonie, le libre-échange et la fin de la guerre froide.

CONTENU SPÉCIFIQUE

La place et la présence du Canada et du Québec dans le monde ont radicalement changé depuis le « j'espère mourir sujet britannique » de John A. Macdonald au rapatriement de la Constitution; de la « politique nationale » à l'ALENA; de la guerre de Boers à la guerre en Afghanistan; des Canadiens français envahissant le Mexique avec la France au « Vive le Québec libre! » scandé par De Gaulle à Montréal; de l'action « coloniale » des missionnaires catholiques en Chine et en Afrique à ceux qui ont perdu la vie en Amérique latine luttant pour une théologie de la libération; de la pendaison de Louis Riel à l'affirmation sur la scène internationale des nations autochtones. Comment les relations internationales du Canada et du Québec ont-elles évolué dans le temps? Quelles sont les principales ruptures et continuités qui ont marqué la présence canadienne et québécoise dans le monde? Par quels vecteurs institutionnels le Canada et le Québec se sont-ils ouverts sur le monde? Comment les grands enjeux internationaux ont-ils influé la politique nationale? Voilà des questions auxquelles nous répondrons dans ce cours.

APPRENTISSAGES VISÉS

- Transmettre aux étudiant.e.s les outils d'analyse (concepts, approches théoriques, esprit critique) et les connaissances requises pour comprendre l'évolution et les dynamiques des relations internationales canadiennes et québécoises depuis le XIX^e siècle.
- Appréhender l'importance des relations internationales sur l'évolution nationale du Québec et du Canada.
- Connaître les grandes étapes et orientations des politiques étrangères canadienne et québécoise et comprendre le fonctionnement de leurs rouages institutionnels (dirigeants politiques, bureaucraties, organisations internationales, etc.)
- Juger l'influence concrète de la société civile et des tiers acteurs sur la présence canadienne et québécoise à l'international.

- Développer l'esprit critique en réévaluant certaines lectures classiques qui ont marqué notre compréhension de l'histoire du Canada et du Québec dans le monde et en offrant des pistes interprétatives originales qui peuvent alimenter la réflexion portant sur l'action internationale canadienne et québécoise.
- S'approprier des outils numériques pour les présentations orales de ses recherches.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours sera donné sous forme magistrale. Des activités ponctuelles de formations seront organisées pour travailler les apprentissages visés. Le cours comprendra aussi à l'occasion des périodes de travail en équipe pour analyser des sources et des séances de discussion suite au visionnement de documentaires. Enfin des rencontres individuelles pourront aussi avoir lieu sur Teams à votre convenance.

CALENDRIER DU COURS

<p>30 août</p>	<p>Introduction et présentation du plan de cours / Quelques approches qui ont marqué l'étude des relations internationales et considérations sur les relations internationales avant la Confédération</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Brian J Bow et Andrea Lane, « Rethinking canadian foreign policy », <i>Canadian foreign policy: reflections on a field in transition</i>, Vancouver, UBC Press, 2020, p 3-18.
<p>1^{re} PARTIE :</p>	<p>L'ÉMERGENCE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE</p>
<p>6 septembre</p>	<p>Les relations internationales du Dominion du Canada de la Confédération à la Première Guerre mondiale : le rôle des institutions et des acteurs sociaux</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ian McKay et Jamie Swift, « Pax Britannica and the White Man's Burden: the African exploits of William Stairs », <i>Warrior Nation: Rebranding Canada in an Age of Anxiety</i>, Toronto, Between the Lines, 2012, p. 29-63. 2. Jean Meyer, « La frontière en Amérique du Nord au XIXe siècle », dans Maurice Demers et Catherine Vézina, dir., <i>L'Amérique du Nord</i>, Québec, PUL, 2019, p. 9-31. <p>***Suggestion de sujets pour la dissertation et retour sur les lectures en petits groupes.</p>

<p>13 septembre</p>	<p>L'affirmation de la souveraineté internationale du Canada et l'évolution de sa position vis-à-vis le Commonwealth</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. André Donneur, « L'émergence de la politique étrangère canadienne », <i>Politique étrangère canadienne</i>, Montréal, Guérin Universitaire, 1994, p. 7-13. 2. John Hilliker, « Les activités du Service extérieur, 1930-1935 », <i>Le ministère des Affaires extérieures du Canada</i>, volume I : <i>Les années de formation, 1909-1946</i>, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 155-202. <p>***Discussion à propos du plan préliminaire en petits groupes (premières étapes de la recherche) et retour sur les lectures.</p>
<p>20 septembre</p>	<p>Le tournant de la Deuxième Guerre mondiale : les conséquences du conflit mondial au Québec et au Canada</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Stéphane Roussel, « <i>Pax Nord Americana</i> : de la paix démocratique à la communauté de défense libérale (1867-1957) », dans Gérard Boismenu et Jean-Michel Lacroix (éds.), <i>Les Enjeux de la politique étrangère canadienne. Marges de manœuvre et éléments de distinction</i>, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2008, p. 107- 123. 2. Maurice Demers, « L'autre visage de l'américanité québécoise. Les frères O'Leary et l'Union des Latins d'Amérique pendant la Seconde Guerre mondiale », <i>GLOBE. Revue internationale d'études québécoises</i>, « Culture et relations internationales », v. 13, n. 1, 2010, p. 125-146. <p>***Discussion à propos des lectures.</p>
<p>27 septembre</p>	<p>S'imaginer des relations internationales autonomes au sortir de la Deuxième Guerre mondiale : le Canada comme puissance médiatrice</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. André Donneur, « Le Canada et les organisations mondiales », <i>Politique étrangère canadienne</i>, Montréal, Guérin, 1994, p. 131-147. 2. Philip Resnik, « Le rôle du Canada dans la résolution des conflits et dans le maintien de la paix », dans Gérard Boismenu et Jean-Michel Lacroix (éds.), <i>Les Enjeux de la politique étrangère canadienne. Marges de manœuvre et éléments de distinction</i>, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2008, p. 125-138. <p>***Discussion à propos de l'évolution de la recherche pour la dissertation en petits groupes.</p>

<p>4 octobre</p>	<p>Les débuts de la guerre froide au Canada : la lutte contre le communisme au Canada et à l'international</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reg Whitaker, Gregory S. Kealy et Andrew Parnaby, « The Ice Age: Mounties on the Cold War Front Lines, 1945-69 », <i>Secret Service: Political Policing in Canada from the Fenians to Fortress America</i>, Toronto, Toronto University Press, 2012, p. 179-217. <p>Documentaire à visionner à la maison:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Julian Biggs, <i>Les Canadiens en Corée</i>, documentaire, ONF, 1952, 15 min 50s. http://www.nfb.ca/film/canadiens_en_coree/ <p>***Discussion à propos de l'évolution de la recherche pour la dissertation en petits groupes et retour sur le documentaire visionné à la maison.</p>
<p>2^e PARTIE :</p>	<p>LES RELATIONS INTERNATIONALES AUX TEMPS DE LA GUERRE FROIDE ET DE LA DÉCOLONISATION</p>
<p>11 octobre</p>	<p>Les relations économiques, politiques et militaires avec les États-Unis de la guerre de Corée à celle du Vietnam</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Stéphane Roussel, « Les institutions de défense canado-américaines et l'avenir de la paix démocratique nord-américaine », dans André Donneur (dir.), <i>Le Canada, les États-Unis et le monde. La marge de manœuvre canadienne</i>, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, p. 95-114. 2. Stéphane Paquin et Annie Chaloux, « La paradiplomatie multilatérale du Québec aux États-Unis », dans Guy Lachapelle, dir., <i>Le destin américain du Québec : américanité, américanisation et anti-américanisme</i>, Québec, PUL, 2010, p. 293-312. <p>***Discussion en petits groupes à propos des lectures.</p>
<p>18 octobre</p>	<p>Les relations Québec-Paris-Ottawa et l'affirmation du Québec sur la scène internationale</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jean-François Payette (dir.), « L'émergence du Québec dans le monde : un apport au bouleversement de l'ordre mondial », <i>Politique étrangère du Québec : entre mythe et réalité</i>, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, p. 103-136. 2. Aymeric Durez, « Le cheminement tortueux de la France et du Québec vers le premier Sommet de la Francophonie (1975-1986) », dans Stéphane Paquin (dir.), « Le Québec et la France depuis 1960 : une relation d'exception » (dossier), <i>Bulletin d'histoire politique</i>, Volume 30, numéro 1, printemps 2022, p. 91-111. <p>***Discussion en petits groupes à propos des lectures. ***Remise du plan détaillé.</p>
<p>25 octobre</p>	<p>SEMAINE DE RELÂCHE</p>
<p>1^{er} novembre</p>	<p>Discussion sur Teams à propos du plan détaillé et justification des choix et formulations des éléments à inclure dans ce plan (rendez-vous sur Moodle)</p>

<p>8 novembre</p>	<p>Le Canada, le Québec et le Tiers-Monde aux temps de la décolonisation : quel rôle pour les groupes religieux et la société civile?</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jean-Philippe Warren, « Les commencements de la coopération internationale Canada-Afrique. Le rôle des missionnaires canadiens », dans Jean-Bruno Mukanya Kaninda-Muana (dir.), <i>Les relations entre le Canada, le Québec et l'Afrique depuis 1960</i>, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 23-49. 2. Sean Mills, « Migrants et frontières », <i>Une place au soleil. Haïti, les Haïtiens et le Québec</i>, Montréal, Mémoire d'encrier, 2016, p. 179-226. <p>***Discussion en petits groupes à propos des lectures.</p>
<p align="center">Période d'évaluation des enseignements : du 20 novembre au 9 décembre 2023 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</p>	
<p>3e PARTIE :</p>	<p>LE QUÉBEC ET LE CANADA AU TEMPS DE LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE</p>
<p>15 novembre</p>	<p>Le grand tournant : de la troisième option du gouvernement Trudeau aux réformes néolibérales</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pierre Beaudet, « Basculements et affrontements », <i>Qui aide qui? Une brève histoire de l'aide internationale au Québec</i>, Montréal, Boréal, 2009, p. 89-134. <p>***Discussion à propos des lectures. ***Travail de session à remettre sur Moodle.</p>
<p>22 novembre</p>	<p>Les accords de libre-échange et la nouvelle donne économique mondiale / Entre souveraineté et fédéralisme : la question de l'indépendance du Québec et de la diplomatie des provinces canadiennes</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Stéphane Paquin, « Paradiplomatie identitaire du Québec », dans Justin Massie et Marjolaine Lamontagne (dir.), <i>Paradiplomatie Identitaire : Nations Minoritaires et Politiques Extérieures</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 125-150. 2. Bernard Dorin, « La France et le référendum de 1995 », dans Stéphane Paquin (dir.), avec la collaboration de Louise Beaudoin, <i>Histoire des relations internationales du Québec</i>, Montréal, VLB éditeur, 2006, p. 207-214. <p>***Discussion en petits groupes à propos des lectures.</p>

29 novembre	<p>Les nouveaux enjeux géostratégiques à la fin du XXe et le début du XXIe siècles</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Annie Chaloux et al., « États fédérés et gouvernance climatique mondiale : analyse des engagements du Québec envers l'Accord de Paris », <i>Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional</i>, vol. 33, n° 2, 2020, p. 19-51. 2. Marc-André Anzueto, « Instrumentalisation des droits humains en politique étrangère canadienne ? », <i>Études internationales</i> v. 45, n. 4, décembre 2014, p. 601-624. <p>***Discussion en petits groupes à propos des lectures.</p>
6 décembre	<p>Révision</p> <p>***Publications sur Moodle des concepts à identifier pour l'examen final.</p>
13 décembre	<p>***Examen final à remettre sur Moodle (20%)</p>
20 décembre	<p>Reprise si nécessaire</p>

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Le PDF des articles à lire chaque semaine avant le cours seront déposés sur Moodle.

ÉVALUATION

Participation et identifications des lectures sur Moodle		10 %
Plan détaillé et justification sur Teams		30 %
Travail de session	(à remettre le 15 novembre)	40 %
Examen final	(à remettre le 13 décembre)	20 %

Considérations sur l'évaluation :

Les examens et le travail de session visent à évaluer l'acquisition de connaissances, la capacité d'analyse et de synthèse. La clarté et la pertinence des énoncés, la structure de l'argumentation, l'originalité de l'approche et le respect des règles de syntaxe et d'orthographe sont pris en compte. Le professeur peut soustraire jusqu'à 15 % à la note d'un travail en fonction de la qualité de la langue, ou demander la reprise d'un travail ou examen si la qualité du français est jugée insuffisante.

- La participation aux discussions en petits groupes sur les lectures sera évaluée tout comme les identifications des lectures qui devront être déposées dans la base de données sur Moodle chaque semaine. D'autres exercices d'interprétation de sources historiques ou de courts travaux d'équipes pourraient aussi compter dans la note de participation qui vaut 10 % de la note finale.
- Le plan détaillé est un document de 3 à 5 pages écrit à interligne et demi qui doit faire état de la délimitation du sujet, de la question de recherche en une phrase, de l'hypothèse en un court paragraphe, du plan de rédaction (structure de l'argumentaire), ainsi que du corpus d'études ou de sources brièvement commentées qui seront utilisées pour le travail de session. Le plan devra être remis au professeur sur Moodle le 18 octobre. Le document Word doit être intitulé Nom de famille, prénom, plan détaillé. Le 1^{er} novembre, les étudiant.e.s discuteront de leur plan détaillé avec le professeur et devront justifier les choix effectués et la formulation des éléments à inclure dans ce plan.

- Le travail de session, à remettre le 15 novembre, consiste en un essai argumentatif qui doit porter sur une des suggestions de sujets mises en ligne sur Moodle. Le document Word doit être intitulé Nom de famille, prénom, titre. Il a une valeur de 40% de la note finale du cours. La longueur de l'essai argumentatif doit être de 10 à 12 pages dactylographiées à interligne- et demie – selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires. Le fond et la forme seront pris en considération dans l'évaluation. Ainsi, cet essai doit présenter l'objet d'étude et sa contextualisation au début; le texte doit ensuite énoncer clairement une question de recherche efficiente formulée en une phrase; l'hypothèse doit suivre et être formulée en un court paragraphe; on doit finir l'introduction en précisant la structure de l'argumentaire. Le développement qui suit doit se baser sur un plan bien élaboré et se servir de logique et de persuasion pour soutenir la position défendue en s'assurant de bien étayer les arguments avec des références pertinentes à l'historiographie et aux sources. Des conclusions appropriées doivent être tirées à la fin du texte. La conclusion doit aussi expliciter comment cette recherche pourrait bonifier la présentation magistrale d'une des séances au plan de cours (des précisions supplémentaires seront mentionnées en classe). Pour l'élaboration de ce travail, il faut se servir d'un minimum de sept études scientifiques (monographies, articles scientifiques ou chapitres de livres) et d'au moins une source. Le retard non motivé dans la remise du travail de synthèse entraîne une perte cumulative de 5 % de la note par jour de retard. Des points seront aussi enlevés pour les erreurs de français et la présentation impropre des références infrapaginales et bibliographiques (jusqu'à un maximum de 15 % de la note).
- L'examen final est un examen maison. Cet examen compte pour 20 % de la note totale du cours. Dans un document Word intitulé Nom de famille, prénom, examen final, veuillez identifier quatre concepts clés ou personnages importants à partir d'une liste de sept choix. Rappelez-vous que chacune des identifications devrait être d'une longueur d'une demi-page à interligne et demi. Chacune des quatre identifications vaut 5 %. Pour les concepts/personnages, n'oubliez pas qu'il faut expliquer : 1. à quoi le concept fait référence (définition) ou qui est le personnage en question et quelle fonction occupait-il/elle?; 2. établir le contexte historique qui donne sens au concept/personnage et ses actions; 3. expliquer pourquoi cela (concept ou acteur historique + contexte) jette un éclairage pertinent pour comprendre l'évolution des relations internationales du Canada; 4. établir des liens pertinents avec les lectures obligatoires communes en incluant des citations. Cet examen doit être remis le 13 décembre sur Moodle.

MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (SI REQUIS) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES INFRAPAGINALES ET BIBLIOGRAPHIES

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels>

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiats a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« ...le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirées de l'œuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire : https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/2017-08-25_VRE_Document-informatif-VF.pdf

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
